

# Déterminez aujourd'hui qui décidera plus tard à votre place

Tout le monde n'a pas la chance de vieillir en pleine possession de ses facultés mentales. Si vous ne désirez pas qu'un juge désigne un jour quelqu'un pour décider de votre argent, déterminez dès à présent une personne de confiance.

Geert Coene et Nadine Vanhee

Chaque jour, pas moins d'une centaine de mandats de protection extrajudiciaire (dits aussi "mandats extrajudiciaires" ou "mandats de protection") sont enregistrés dans notre pays. Chaque jour, autant de gens désignent officiellement une ou plusieurs personnes pour gérer leur argent et leurs biens en leur nom pour le jour où ils ne seraient mentalement plus capables de le faire. Ne dites pas trop vite : "Cela ne me concerne absolument pas!". Quelqu'un qui ne comprend plus à 100 % les conséquences de ses



actes ou décisions est considéré comme "en incapacité d'exprimer sa volonté", disent les juristes. Cette situation peut être la conséquence d'une maladie (accident vasculaire-cérébral, démence), d'un accident ou, tout simplement, être la conséquence du grand âge.

Avec un peu de chance, ce mandat ne devra jamais être mis en application et vous garderez la main sur vos biens jusqu'à la fin de votre vie. Ici, nous vous proposons juste d'anticiper. Au cas où... Ainsi, si le mauvais sort devait frapper, vous auriez au moins déjà pris soin de confier la gestion de vos affaires à un proche en qui vous avez confiance.

Que devez-vous savoir ? Vos comptes et ceux de votre "mandataire" doivent être strictement séparés. Toute la procédure demeure au sein de la sphère privée, sans devoir dépendre d'une personne extérieure et sans qu'un juge ne soit constamment en train de regarder ce que vous faites. Tout bénéfique pour les

familles où règne une bonne entente. Vous déterminez vous-même la portée du mandat. Enfin, depuis mars dernier, il est également possible de prendre des dispositions concernant sa personne.

## Procuration vs. mandat extrajudiciaire

Une procuracion n'acquiert la force d'un mandat de protection – "mandat extrajudiciaire" de son nom officiel – que

**TANT QUE VOUS ÊTES SAIN D'ESPRIT, VOUS POUVEZ TOUJOURS RETIRER UNE PROCURATION QUE VOUS AVIEZ CONFIEE PLUS TÔT**

lorsqu'elle est enregistrée au Registre central des Contrats de mandats géré par Fednot, la Fédération du Notariat. Soit le notaire le fait pour vous, soit vous procédez à l'enregistrement vous-même via le greffe de la Justice de paix de votre lieu de domicile. Une procuracion non enregistrée peut quand même avoir un intérêt dans la vie quotidienne. Elle est très pratique, par exemple, quand on se retrouve à l'hôpital ou si on ne sait plus se déplacer. Elle risque toutefois de ne plus suffire à un moment donné. Sachez en effet qu'en vertu de la loi, une telle procuracion n'est plus valable dès que l'on est "mentalement irresponsable". Le mandataire ne peut alors plus poser d'actes juridiques pour autrui. Par exemple, il/elle ne pourra pas vendre l'habitation familiale par besoin financier du fait de la démence du mandant.

## Si vous ne faites pas de mandat

Si vous avez le malheur de vous retrouver en incapacité mentale sans disposer de mandat de protection, un juge nommera tôt ou tard un administrateur pour gérer votre patrimoine. C'est une procédure légale, introduite pour vous protéger. Pour vous éviter, d'une part, de commettre des bêtises sans le vouloir, comme vendre votre maison pour une bouchée de pain et vous retrouver sans rien. Mais aussi, d'autre part, pour éviter que quelqu'un de mal intentionné n'abuse de vous.

L'administrateur de biens peut être une personne de la famille. Le plus souvent, cependant, il s'agit d'un avocat. Mais même s'il s'agit d'un proche, vous restez dépendant d'un juge. C'est lui qui décide de ce que vous pouvez (ou non) encore faire vous-même, il est au courant de votre situation financière et sociale dans ses moindres détails et le mandataire doit lui demander une autorisation préalable pour certains actes (par exemple pour faire un cadeau ou une modification dans un contrat de mariage). Dans la pratique, il n'est pas rare, surtout dans les cas où l'administrateur est aussi le partenaire de vie, de transférer cette (lourde) responsabilité vers une troisième personne pour gérer la vie quotidienne ▶



## MANDAT DE PROTECTION: LES CHOIX QUI S'OFFRENT À VOUS

### 1 ENTRÉE EN VIGUEUR DU MANDAT

Deux possibilités. Primo, vous désirez que le mandat commence à courir à partir du moment où vous n'êtes plus en capacité de décider. Cela s'appelle un mandat "sous condition suspensive d'incapacité". Dans ce cas, déterminez précisément comment ce moment sera fixé. Le plus souvent, l'accord est lié au fait que l'incapacité doit être validée par deux médecins indépendants. Seconde possibilité, le mandat démarre immédiatement à sa signature, donc à un moment où vous êtes encore parfaitement lucide et en état de gérer vous-même votre patrimoine. Dans ce cas, vous pouvez encore gérer vos avoirs vous-même, jusqu'à ce que vous en deveniez incapable. Mettez-vous alors bien d'accord avec votre mandataire afin de ne pas poser en même temps des actes qui seraient contradictoires.

### 2 IDENTITÉ DU MANDATAIRE

Le choix le plus sûr repose sur quelqu'un du noyau familial, donc votre partenaire ou votre enfant. Ils vous connaissent, et savent vos souhaits et vos besoins. Il n'est pas inutile de déterminer un remplaçant au cas où la personne de votre premier choix ne peut plus assurer sa fonction. Ainsi, par exemple, votre partenaire, puis votre fille en deuxième ligne. Les parents qui choisissent leur enfant comme administrateur déterminent le plus souvent que le mandat prendra cours si aucun des deux n'est plus capable.

Si vous avez plusieurs enfants et qu'il n'y a pas de rupture de confiance vis-à-vis de certains d'entre eux, il est d'usage de donner mandat à tous les enfants,



ensemble, mais d'en déterminer un en particulier pour les décisions au quotidien, histoire que cela reste réalisable et opérationnel. Vous pouvez ajouter que l'approbation des autres enfants est requise en cas de décisions importantes, ainsi pour les frais à partir d'un certain montant. Il est aussi tout à fait possible d'accorder des compétences à différents mandataires, par exemple tel enfant pour ce qui concerne les placements et un autre pour la location de votre habitation. Vu que l'administrateur est, dans les règles, quelqu'un de la famille, il n'est pas d'usage de le rémunérer pour son travail. Mais cela pourrait parfaitement être le cas.

### 3 DE LA PORTÉE DU MANDAT

Quand il s'agit d'un mandat sous condition suspensive, il est d'ordre général: le mandataire peut prendre des décisions sur tout le patrimoine, sans aucune restriction. Mais vous pouvez aussi limiter la mission à des tâches déterminées, comme la gestion de l'épargne, la vente d'un bien immobilier et le placement du produit résultant de celle-ci. On parle alors d'un mandat **spécifique**.

### 4 LES TYPES D'ACTES QUE LE MANDATAIRE PEUT POSER VIS-À-VIS DE VOTRE PATRIMOINE

Le mandat peut couvrir un éventail de possibilités ou, au contraire, concerner seulement une tâche précise. Vous pouvez, le cas échéant, limiter le mandat à tous les actes de gestion et d'administration. Ce sont là tous les actes qui sont utiles et nécessaires à la sauvegarde et au bon "fonctionnement" du patrimoine, c'est-à-dire payer les factures, toucher les revenus (pension, revenus locatifs et/ou de placements), régler les charges et impôts, réceptionner les envois recommandés,

décès que d'incapacité mentale. En effet, si le partenaire ne peut plus participer aux décisions, l'autre ne peut pas décider seul, par exemple à propos des biens en commun ou du patrimoine privé du partenaire. Même les plus jeunes optent désormais pour une procuration. Par exemple quand ils achètent une maison ensemble, histoire de s'assurer que leur compte ne soit pas bloqué si l'un d'eux venait à se retrouver en incapacité suite à une maladie ou un accident.

#### Coût : 350 à 500€

Si vous désirez établir un mandat de protection, il y a beaucoup de chance

renouveler un contrat de location, faire faire des réfections dans un immeuble loué. Tout reste votre propriété, ça doit juste être maintenu en état et, éventuellement, produire des recettes/un rendement. L'autorisation va plus loin si vous enregistrez également la possibilité d'"actes de disposition". Ainsi, l'administrateur peut vendre votre voiture ou contracter un prêt. Il est toujours possible d'y adjoindre une condition: par exemple, la maison familiale ne peut être vendue que si vous êtes placé dans une institution, et un expert reconnu doit venir estimer le bien.

Il n'est pas rare que le mandataire ait le droit d'exécuter la succession, c'est une technique pour limiter les droits de succession. Vous pouvez, par exemple, y adjoindre l'option d'un don sans lui donner de forme concrète. Décrivez ce qui peut précisément être donné, à qui et sous quelles conditions (par exemple de façon équitable entre tous les petits-enfants, sous réserve d'usufruit ou encore pour un montant total maximum).



### 5 LE MANDATAIRE ET LES DÉCISIONS CONCERNANT VOTRE PROPRE PERSONNE

A l'origine, on ne pouvait donner procuration que pour des décisions concernant un patrimoine et/ou des biens. Mais, depuis mars dernier, on peut aussi confier des décisions portant sur des questions personnelles.

Si vous désirez préciser cette tâche, vous pouvez par exemple donner vos desiderata en matière de résidence future, de prise en charge et de bien-être. Comme signifier vers quelle institution vous désirez aller

que vous vous adressiez à un notaire. Il n'existe en effet pas de document standard, c'est du sur-mesure en fonction de votre situation et de vos desiderata. Ne vous étonnez pas, dans le meilleur des cas, il vous en coûtera 350 €. Les situations plus complexes peuvent faire grimper le prix jusqu'à 500 €. Mais vous avez davantage d'assurance que la formulation du mandat soit juridiquement correcte chez un notaire. Surtout si l'entente au sein de la famille n'est guère au beau fixe: il est important de se prémunir au maximum contre tout risque de contestation. Tant que le patrimoine à gérer ne comporte pas de

bien immobilier, on peut se passer d'un notaire. Les frais se limitent alors à 20 €, soit ceux des droits d'enregistrement.

#### Rien n'est définitif

Si à un moment donné vous n'êtes plus d'accord avec les prises de décision de votre mandataire ou si vous ne lui faites plus confiance, vous pouvez, tant que vous pouvez prétendre à une bonne santé mentale, faire changer ou retirer votre procuration. Vous devez le notifier par écrit au notaire ou au greffe de la Justice de paix du lieu où le document a été enregistré (vous devrez à nouveau vous acquitter des droits d'enregistrement).

aller quand il ne vous sera plus possible de rester à domicile, quel médecin doit s'occuper de vous, s'il peut y avoir une infirmière à domicile, ou encore le sort à réserver à votre animal de compagnie. Vous pouvez aussi désigner votre administrateur comme votre représentant médical pour faire respecter vos "droits du patient" (c'est la terminologie spécifique, ainsi réglementée dans la législation). Vous donnez ainsi en nom propre le droit de choisir à votre place votre prestataire de soins, de décider de l'informer (ou pas) de votre état de santé, de demander accès à votre dossier médical, d'accepter ou de refuser un traitement, etc. Il est important de faire enregistrer ces données dans votre dossier patient afin que tous les prestataires de soins puissent en être informés, et à temps. Auparavant, on pouvait désigner un tel représentant uniquement via un document spécifique (et dans ce cas, on pouvait aussi revenir sur sa décision gratuitement, ce qui n'est pas le cas si on veut faire adapter ou supprimer un mandat existant).

Ce que vous ne pouvez en aucun cas faire enregistrer dans un mandat de protection, ce sont des actes légaux personnels tels que la rédaction d'un testament, un mariage ou encore l'organisation de votre fin de vie (euthanasie, don d'organes).

### 6 UNE AFFAIRE SOUS CONTRÔLE ?

Pour éviter tout abus, les notaires conseillent de désigner une personne de confiance afin que quelqu'un puisse contrôler l'administrateur. Ou de déterminer que le mandataire devra, chaque année, rendre un rapport à une personne précise sur toutes les rentrées et sorties du patrimoine du mandant. Ainsi, le reste de la famille peut veiller au grain.



► au sein de la famille. En outre, un administrateur professionnel coûte de l'argent. Et les plaintes à l'encontre de mandataires professionnels pour mauvaise gestion ne sont pas rares.

#### Pas uniquement pour les seniors

De plus en plus de gens ont conscience de l'intérêt d'un mandat extrajudiciaire. En premier lieu, bien sûr, les personnes âgées soucieuses de leur avenir. Toutefois, selon Fednot, des couples mariés y ont aussi souvent recours aujourd'hui dans le cadre de clauses de contrats de mariage. Pour se prémunir contre une situation juridique complexe, aussi bien en cas de



**DÉSIGNEZ UN REMPLAÇANT AU CAS OÙ LA PERSONNE DE CONFIANCE NE POURRAIT PLUS REMPLIR LA FONCTION**